

# HISTORIQUE ET DESCRIPTION

## UNE COLLECTION UNIQUE : LES MAQUETTES MÉDICALES DE FRANÇOIS HUMBERT MUSÉE BARROIS (BAR-LE-DUC)



La Communauté d'Agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse a décidé de restaurer une rare collection scientifique conservée au Musée barrois.

En 1850, le Musée barrois reçoit 40 maquettes originales d'appareils médicaux : elles sont l'œuvre de François Humbert (1776-1850), fondateur méconnu de l'un des premiers établissements orthopédiques français, à Morley (Meuse).

Les maquettes sont aujourd'hui l'unique témoignage de machines complexes, dont deux études universitaires ont récemment souligné le caractère ingénieux et avant-gardiste. Objets de vives polémiques en leur temps, elles ont corrigé les difformités congénitales de centaines de jeunes gens venus de l'Europe entière.

Détériorées par de mauvaises conditions de conservation, ces maquettes seront, après restauration, les objets phares d'une exposition commémorant le bicentenaire de l'Établissement de Morley, et l'œuvre d'un homme qui compte parmi les plus grands donateurs du musée.

Les maquettes recevront un traitement fondamental auprès de trois restaurateurs spécialisés dans la région Grand Est. Le montant des travaux s'élève à 27 693 € HT.

### Contreparties offertes aux donateurs

Les donateurs, remerciés nominativement sur le cartel inaugural de l'exposition 2017 et sur la page internet du Musée barrois, seront conviés au vernissage de l'exposition.

Selon plusieurs paliers, les particuliers se verront offrir la brochure de l'exposition, des droits d'entrée au musée et diverses invitations VIP (vernissages, conférence, visite guidée, rencontre avec les restaurateurs, entrée à un spectacle).

Les contreparties offertes aux entreprises seront définies sur mesure, selon les objectifs et la politique de mécénat de l'entreprise : action à destination des employés, partenaires ou clients, action de communication, mise à disposition d'espaces...



La Fondation du patrimoine de Lorraine s'associe à l'opération en lançant une campagne de mécénat populaire !

Oui, je fais un don pour soutenir la restauration de la collection de maquettes médicales de François Humbert conservée au Musée Barrois (Bar-le-Duc). Chèque à l'ordre de : « FONDATION DU PATRIMOINE - COLLECTION DE MAQUETTES MÉDICALES DE F. HUMBERT »

Mon don sera affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine, dans le cas de fonds subsistants à l'issue de la présente opération ou si celle-ci n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou si cette dernière était inactive (absence d'entrée ou sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.

Mon don est de \_\_\_\_\_ euros

et je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre de :

l'Impôt sur le Revenu  l'Impôt sur la Fortune  l'Impôt sur les Sociétés

Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal, que vous pourrez joindre à votre déclaration de revenus.

Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction :

- de l'Impôt sur le Revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt

- OU de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 €. (Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)

Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.

Pour les entreprises, votre don ouvre droit à une réduction :

- de l'Impôt sur les Sociétés à hauteur de 60% du don et dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires HT. Un don de 500 € = 300 € d'économie

NOM ou ENTREPRISE

ADRESSE

TÉLÉPHONE

MAIL

### Comment faire votre don pour ce projet ?

PAR INTERNET : Plus simple et plus rapide !

◆ Faites votre don en ligne en 1-clc sur notre site internet sécurisé : [www.fondation-patrimoine.org/43714](http://www.fondation-patrimoine.org/43714)

◆ Flashez ce QR code à l'aide de votre smartphone ou tablette et faites immédiatement un don pour ce projet !



PAR COURRIER :

◆ Envoyez ce bon de souscription complété et accompagné de votre chèque à l'ordre de : « Fondation du patrimoine - Collection de maquettes médicales de F. Humbert » (voir coordonnées au verso)

Attention : le reçu fiscal sera établi exclusivement au nom et adresse du chèque.

Ce bulletin de souscription est un contrat d'adhésion dont les mentions doivent être acceptées dans leur globalité, sans négociation possible. Le fait de rayer l'une des mentions n'a aucune valeur juridique. Si l'une des mentions du bulletin ne convient pas, vous devez renoncer à l'opération de souscription.

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.  En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la Fondation du patrimoine, délégation Lorraine.

La Fondation du patrimoine s'engage à affecter tout ou partie des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine dans les cas où le projet n'aboutirait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription, ou s'il n'était pas réalisé conformément au dossier présenté par le maître d'ouvrage et validé par la Fondation du patrimoine, ou dans le cas où la collecte serait inactive (absence d'entrée ou de sortie de fonds) pendant un délai de deux ans. Dans le cas où la collecte dépasserait la part de financement restant à la charge du maître d'ouvrage, l'excédent collecté sera affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

BON DE SOUSCRIPTION

Pour plus de simplicité, faire des économies  
et préserver l'environnement

Faites un don sur Internet :

[lorraine.fondation-patrimoine.org](http://lorraine.fondation-patrimoine.org)



LA FONDATION DU PATRIMOINE  
en quelques mots...

FONDATION  
DU PATRIMOINE

**Statut** : Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine est le premier organisme national privé qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'État.

**Son organisation** : La Fondation du patrimoine est une organisation décentralisée. Son action s'appuie sur un réseau de délégués départementaux et régionaux, tous bénévoles.

**Ses moyens d'action** : Pour son action, la Fondation du patrimoine dispose d'instruments très incitatifs.

**Le label** facilite la restauration de bâtiments appartenant à des propriétaires privés. Il permet à ses bénéficiaires d'obtenir des avantages fiscaux.

**La souscription** permet de mobiliser le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif.

**La subvention** : La Fondation peut également apporter une aide financière grâce au mécénat d'entreprise ou à une subvention sur ses fonds propres.

DÉLÉGATION RÉGIONALE DE LORRAINE

62 rue de Metz

54000 NANCY

Tél./Fax : 03.83.46.86.35

Mail : [lorraine@fondation-patrimoine.org](mailto:lorraine@fondation-patrimoine.org)

Site web : [lorraine.fondation-patrimoine.org](http://lorraine.fondation-patrimoine.org)

Photos : maquettes d'appareils orthopédiques de François Humbert / portrait de François Humbert par Louis Bouchot, 19<sup>e</sup> siècle / Urne funéraire taino, 12<sup>e</sup> siècle.  
Collection du Musée barrois, Bar-le-Duc © Michel Petit ; National Museums Liverpool

FONDATION  
DU PATRIMOINE

MEUSE  
GRAND  
SUD  
Communauté d'Agglomération  
Bar-le-Duc Sud Meuse

APPEL AU MÉCÉNAT POPULAIRE



Ne pas jeter sur la voie publique

COLLECTION DE MAQUETTES MÉDICALES  
DE FRANÇOIS HUMBERT

MUSÉE BARROIS, BAR-LE-DUC (MEUSE)

Faites un don en ligne :  
[www.fondation-patrimoine.org/43714](http://www.fondation-patrimoine.org/43714)

Avec le soutien de :



Région ALSACE  
CHAMPAGNE-ARDENNE  
LORRAINE



MUSÉE  
BARROIS  
MEUSE  
GRAND  
SUD